

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1926)

Heft: 256

Rubrik: Prepaid subscription rates

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Telegrams : FREPRINCO, LONDON

PRICE 3d.

(Swiss subscriptions may be paid into Postscheck-Konto:
Basle V 5718)

Dans des circonstances diverses, Morat éprouva bien des vicissitudes. Au XIII^{me} siècle, c'est le roi de Germanie, Conrad le Sabique qui l'assiège et le détruit de fond en comble; en 1416, c'est un incendie qui la consume; à peine relevée des ruines, elle vit ses murailles s'écrouler et se trouver sous le feu de l'artillerie du Comte de Romont. Mais des retours de fortune viennent chaque fois réparer et compenser ces malheurs; la victoire du lendemain fait bien vite oublier les dangers et la frayeur de la veille. Le Duc Berthold IV ne se contenta point de reconstruire la ville que Conrad avait détruite et de la munir de puissants remparts, il lui octroya de plus grandes franchises et de nombreux privilèges. Il lui accorda le droit de se choisir son premier magistrat; il étendit sa juridiction sur tout le lac et sur plusieurs localités environnantes et dégrêva de toute redevance certains établissements. Après l'incendie de 1416, la ville obtint de son